

Trois sites de valorisation

Surgères

4 activités : collecte, transfert, mécanique, maintenance

37 agents (Cyclad)

22 000 m²

1 000 m³

Capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 m³

Capacité maximale de stockage instantanée OMR* / fermentescibles

Déchets réceptionnés

Emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés

Centre de collecte

5 bennes traditionnelles

5 camions robotisés

1 camion robotisé biodéchets

1 laveuse

Provenance des déchets

Charente-Maritime

2 quais de transfert

automatiques des emballages et des ordures ménagères



2 500 t.
d'emballages
par an



9 800 t.
de déchets
OMR* par an

Chermignac

63 100 tonnes

81 229 m²

11 emplois (Veolia)

Déchets réceptionnés

Végétaux, bois, papiers, cartons, verres, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Provenance des déchets

Charente-Maritime



Tri robotisé
Déchets
d'Equipements
d'Ameublement



Tri du bois en 2 catégories
classe A et classe B



Broyage
bois et végétaux



Chaîne CSR (Combustible Solide de Récupération)



Tri des DIB et du tout venant
de déchetterie



Contrôle qualité et transfert
Cartons, Gravats,
Verre, Métaux,
OMR* + EMB* +
Papiers/petits
cartons

*OMR : Ordures ménagères résiduelles
*EMB : Emballages

Paillé

1 unité d'incinération

d'une capacité de 30 000 tonnes/an

12 emplois (PAPREC)

19 agents (Cyclad)

33 800 m²

Déchets réceptionnés

Emballages, ordures ménagères, papiers de bureau, polystyrène.

Centre de collecte

5 bennes traditionnelles

2 camions robotisés

1 camion robotisé biodéchets

1 laveuse

Provenance des déchets

Charente-Maritime

Focus

Nouvelle Unité de Valorisation Énergétique en 2025

Capacité : 30 000 tonnes d'ordures ménagères traitées localement chaque année.

Turbine pour valoriser l'énergie produite en électricité (1,1 MWh en puissance instantanée) pour les besoins électriques de l'installation (0,4 MWh), le reste sera vendu à un fournisseur d'énergie (soit 5 GW/an).

Source d'énergie renouvelable : 5 à 6 MWh d'énergie thermique sous forme d'eau chaude disponible toute l'année (soit 40 GW/an).

30 000 tonnes d'eau potable économisées par le nouveau process.

30 M€ investis pour une durée de vie estimée de 40 ans.